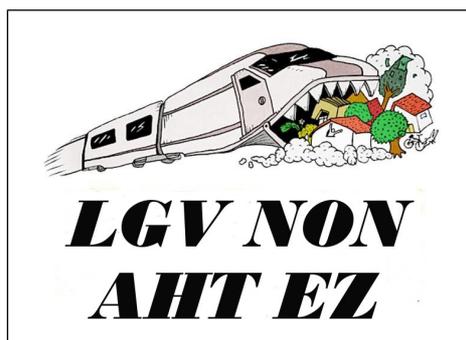


**INFOS EN LIGNE... SUR LA LIGNE  
N°28**



**ALERTE... ALERTE... ALERTE !  
RISQUE DE SPOLIATION**

Le Préfet de Région et RFF ont décidé d'accélérer les procédures afin de rendre le projet de LGV Bordeaux-Espagne inéluctable.

Ainsi, RFF prévoit d'organiser « des réunions publiques de proximité » et surtout « **des contacts individuels avec les personnes directement impactées et les riverains les plus proches** »

De son côté la Région a débloqué 11,6 millions d'euros « pour débiter rapidement les études complémentaires préalables à la déclaration d'utilité publique et les **acquisitions foncières anticipées** ».

**Faites connaître ce message autour de vous ainsi qu'aux personnes impactées dans le fuseau ou à proximité.**

**Il faut les mettre en alerte pour qu'elles ne répondent pas à ces prises de contact, qu'elles ne signent aucun document et qu'elles ne cèdent pas au chantage que ne manquera pas de faire RFF.**

**TOUTE PERSONNE CONTACTÉE EST INVITÉE À SE RAPPROCHER D'ABORD DE L'ASSOCIATION NIVELLE-BIDASSOA ([nivellebidaso@gmail.com](mailto:nivellebidaso@gmail.com) ; 770 chemin Kampobaïta 64122 URRUGNE ; téléphone : 05 59 54 31 55)**

**Rien n'est décidé, la commission parlementaire n'a pas statué, RFF et la Région tentent de passer en force.**

**LGV : RFF anticipe la maîtrise du foncier dans les Landes**

Sans attendre que la déclaration d'utilité publique soit prise, RFF et ses partenaires de la future LGV ont décidé d'anticiper.

Le 29 janvier à Mont-de-Marsan, André Bayle, chef de la mission GPSO et Francis Massé, président de la Safer Aquitaine Atlantique, ont signé une convention visant à la mise en œuvre, d'un programme d'anticipation foncière. Il s'agit, tel que décidé par le comité de pilotage du GPSO du 9 janvier dernier, de mettre en réserve des surfaces agricoles et forestières situées à proximité des futures emprises de la nouvelle ligne.



Le principe s'applique à des propriétés agricoles ou forestières, dont la mise en réserve peut être utile à la réalisation du GPSO). Pour le foncier, un budget de 6 millions d'euros est prévu, 3 millions pour les terres agricoles et 3 millions pour les forêts. Il correspond à environ 25% de la surface agricole concernée par le GPSO.

Le financement est assuré par l'Etat, RFF, les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, et les 6 départements concernés par le GPSO.

**On vous le répète ne signez rien**

- **Les vœux de Rousset : après les huées au Pays basque, les fumigènes en Lot et Garonne et toujours des CRS pour protéger « le pharaon »\***

Selon « Sud Ouest » Alain Rousset est passé sans frémir entre les rangs d'opposants qui, pour la circonstance, avaient allumé des fumigènes. Sans un mot. Ni même une politesse à l'endroit de manifestants finalement docilement maintenus derrière leurs banderoles par les forces de police qui avaient déployé, jeudi soir à Agen, un dispositif conséquent.



Un passage en force comme une provocation, servie par un président arrivé droit dans ses bottes. Il est descendu de la voiture officielle (qui n'est pas encore blindée !) pour rejoindre le Centre de formation des apprentis d'Agén où il avait choisi de présenter ses vœux au Lot-et-Garonne, en passant outre les contestataires.

\* « Pharaon » est le surnom choisi par Gilles Savary lorsqu'il parle de Rousset !

## ➤ **Rencontre de la députée Eva Sas membre de la commission Mobilité 21 à Bordeaux**

Europe Ecologie les Verts ont proposé aux associations et élus opposés aux LGV Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse une rencontre avec Eva Sas. Eva Sas est députée EELV de l'Essonne, vice-présidente de la Commission des Finances et surtout membre de la commission Mobilité 21. Cette commission mise en place par le ministre des transports est composée de 10 membres et est chargée de hiérarchiser les différents projets du SNIT.



Cette réunion s'est tenue le lundi 28 janvier à Bordeaux, l'occasion pour nous d'argumenter contre le projet de LGV et de proposer un projet alternatif. Nous avons pu prendre connaissance de la « grille » avec laquelle la commission « notera » chaque projet. La députée a été noyée sous un flot d'informations. Elle nous a invité à adresser à la commission un argumentaire synthétique répondant aux quatre items retenus pour classer les projets, ce que nous avons fait. Vers la fin février nous pourrions avoir une première idée des résultats. Le rapport sera remis mi-avril au gouvernement. Selon la lettre de mission, « ce rapport fera ensuite l'objet d'une présentation aux commissions compétentes du Parlement, préalablement à la décision du Gouvernement. »



A 19h nouvelle réunion, publique cette fois-ci, avec encore une présentation par Pantxo Tellier de la LGV Bordeaux-Espagne et par un élu du Lot et Garonne de la LGV Bordeaux-Toulouse devant un auditoire d'élus et de sympathisants suivi d'un débat.

=> [Lire l'article de Sud Ouest](#)

## LGV Tours-Bordeaux, les premières maisons fissurées ?

Dans la commune de Blanzac-Porcheresse, les premières fissures ont été observées sur des maisons implantées au sommet des collines. Le fautif : Cosea, le constructeur de la ligne, qui réalise des tirs de mine pour araser une de ces collines ?



Plus la zone de tirs s'enfonce plus les vibrations sont ressenties par les habitants et semblent se propager davantage avec des répercussions qui affectent des bâtiments paradoxalement de plus en plus éloignés du chantier.

Le maire en est réduit à faire constater les dégâts par huissier car les tirs de mines vont se poursuivre...

- **« Le lien entre réseau à grande vitesse et développement n'a jamais été prouvé »**

C'est une des constatations de Robert Marconis, professeur émérite des universités en géographie, spécialiste des transports en commun et de l'aménagement urbain lors d'un débat organisé par Carré d'info et la médiathèque José Cabanis de Toulouse le 5 février.



Les échanges se sont organisés autour d'une question: la LGV est-elle indispensable au développement de Toulouse?

A retenir que RFF « n'a pas pu répondre favorablement à l'invitation » et qu'aucun des décideurs politiques, si prompts à sauter sur les micros, n'étaient présents.

La concertation, c'est bien à condition qu'elle ne dégénère pas en contestation !

=> [Voir le compte rendu des débats](#)

## ➤ La Cour des comptes épingle les "incohérences" de la LGV Est

Le cofinancement de la LGV-Est (Paris-Strasbourg) par de nombreuses collectivités locales a conduit à des choix incohérents et des investissements « contestables ». Ceux-ci ont été pointés par la Cour des comptes dans son rapport annuel, évoquant des dessertes peu fréquentées, ou une gare TGV construite en « rase campagne » en Lorraine.



Pour la Cour, le problème est que « la recherche des cofinancements et la compétition entre les collectivités pour l'accès au TGV ont fragilisé le pilotage du projet. » La participation financière des différentes collectivités « apparaît moins marquée par une logique économique d'ensemble que par une compétition pour obtenir une desserte par le TGV », note le rapport. « Imaginer que des collectivités participent au financement d'un projet (...) sans exprimer de revendications à la hauteur de leur quote-part est une vue de l'esprit », résume le Conseil régional de Champagne-Ardenne.

## ➤ L'autorité environnementale épingle le projet d'autoroute ferroviaire atlantique !

Rentabilité socio-économique douteuse, imprécisions sur les prévisions de trafic, étude d'impact trop générale, absence d'études sérieuses sur les nuisances acoustiques ou l'impact des vibrations sur les bâtiments, l'avis de l'Autorité environnementale (Ae) sur le projet de l'autoroute ferroviaire atlantique nous conforte dans notre analyse. Cet avis, rendu fin décembre 2012, comprend critiques, réserves et recommandations qui montrent que ce projet n'existera jamais dans l'ampleur prévue.

Ainsi, RFF avançait quatre allers-retours dès 2007, 20 en 2013 et 30 en 2020. Aujourd'hui, l'autoroute ferroviaire n'a pas encore démarré.

Dans son avis, l'autorité environnementale indique qu'« **entre 2014 et 2029, il est prévu de faire circuler des trains d'autoroute ferroviaire à raison de quatre allers et retours quotidiens sur l'axe Tarnos-Dourges** » « **Il est envisagé à terme non précisé un prolongement vers l'Espagne au Sud et l'Angleterre et la Belgique au Nord le nombre d'allers et retours quotidiens serait alors de 9 à 10** »

. De plus le coût apparaît prohibitif car il faut réaliser de nombreux travaux sur le réseau avant la mise en service : mise au gabarit des tunnels, construction d'abris de quai, aménagement des plates-formes de transbordement à Tarnos et à Dourges. Soit au total 188 millions !



## **Autorité environnementale**

conseil général de l'Environnement et du Développement durable

L'autorité doute de la rentabilité socio-économique. Le bilan actualisé net sur la période 2013-2062 est négatif (-112 M€), le bilan de RFF comme celui de la puissance publique est négatif (-314 millions d'euros pour RFF ; -613 millions d'euros pour la puissance publique). « Cette situation fragilise l'équilibre global du projet »

Après avoir cité le récent rapport de la Cour des comptes qui doutait de l'avenir financier des autoroutes ferroviaires déjà en activité dans l'Hexagone, l'Ae rappelle « que le report modal de grande ampleur ne prend tout son sens que dans le cadre d'une politique fortement volontariste et que la présente étude d'impact n'explicite aucunement les conditions à réunir pour atteindre l'objectif affiché par le projet »

[Voir l'analyse de NIVELLE BIDASSOA](#)

**Circulez il n'y a plus rien à voir sauf pour Alain Rousset qui voit ce projet « avec les lunettes de l'avenir » !**

### ➤ **L'assemblée générale de Nivelles Bidassoa**

Elle s'est tenue le vendredi 15 février salle Posta à Urrugne 80 personnes environ étaient présentes. Après le bilan moral fait par Pierre Recarte sous la forme d'un diaporama rappelant les moments forts et les actions de l'année écoulée c'est le président Pantxo Tellier qui est revenu sur l'actualité de la LGV.

Il a dénoncé d'abord les mensonges d'Alain Rousset sur l'importance de l'intervention de l'Europe. L'Europe œuvre pour l'interopérabilité à la frontière mais n'exige pas pour cela de construction d'une nouvelle ligne. Le budget européen des grandes infrastructures de transport est en baisse de 25%. Mensonge également de RFF sur l'autoroute ferroviaire. En effet, l'Autorité Environnementale vient de remettre son avis (voir ci-dessus) et révèle qu'à terme ce sont 9 à 10 allers et retours quotidiens alors que RFF affirmait lors du débat public qu'ils seraient de 27 !

Une rencontre a eu lieu récemment avec les élus locaux. Ceux-ci ont manifesté leur volonté de travailler en étroite collaboration avec les associations pour donner plus d'impact aux actions. Nous avons souligné lors de cette réunion l'absence remarquable à la manifestation de certains élus jusqu'ici engagés dans le combat et qui ce jour là avaient mieux à faire « que de battre le pavé » ou pensaient que la mobilisation ne serait pas au rendez-vous. Un positionnement clair et non à géométrie variable est indispensable. Des prises de position sur la façon de construire la ligne (comme celle de M. Hiriart dans la Semaine du Pays basque) sont à bannir. Les positions ambiguës des uns ou les attitudes équivoques des autres (P. Duhart) sont interprétées comme une position favorable par nos adversaires. P. Tellier regrette ensuite que l'étude Citec se soit cantonnée au seul tronçon Bayonne-Hendaye ce qui a minimisé l'impact de l'opposition au projet.

L'assistance a ensuite été informée de la rencontre à Bordeaux avec la députée Eva Sas, membre de la commission Mobilité 21 (voir plus haut) Le président rappelle le recours de Nivelles Bidassoa à l'encontre du conseil général au motif de l'incompétence du département à financer la LGV Tours Bordeaux et son absence d'intérêt avéré pour le département. RFF est intervenu à l'appui de la défense du conseil général mais ne démontre toujours pas l'intérêt du département et prétend que les élus n'avaient pas à en savoir plus pour décider. Un mémoire responsif de notre part est en voie de finalisation.



Le préfet de Région a reçu un courrier de Nivelles Bidassoa dénonçant les déclarations d'Etienne Picher à Saint Sébastien lors d'un colloque où il fait état de chiffres non validés par l'observatoire des trafics et donne un calendrier de réalisation de la LGV. Dans sa réponse le Préfet prend fait et cause pour les « débordements de RFF ». Un nouveau courrier de protestation lui a été envoyé.

A l'arrêt depuis juillet 2012, le comité scientifique de l'observatoire va de nouveau se réunir fin mars.

Enfin sont évoquées les actions à venir : opposition aux sondages si ceux-ci avaient lieu (l'arrêté préfectoral serait caduc), les actions possibles au moment de l'enquête d'utilité publique, la participation à la manifestation de Nérac du 23 mars ainsi qu'à la Korrika.

#### **Nous avons besoin de volontaires pour porter le témoin**

Madame Odile de Coral, Maire d'Urrugne a ensuite détaillé les actions juridiques en cours initiées par le Cabinet Corinne Lepage.

Didier Picot fait part ensuite de ses entrevues à Paris avec 3 membres de la commission Mobilité 21.

Un intervenant dénonce une fois de plus les déclarations du Président de l'agglomération Sud Pays basque, Monsieur Michel Hiriart. Odile de Coral et Didier Picot disent ne pas partager ces propos et ne pas les comprendre.

#### **➤ La participation financière de l'agglomération paloise à la LGV ne serait-elle plus une évidence ?**

Un inédit. En marge de la séance publique du conseil d'agglomération, a été organisé un pseudo-vote sur le paiement cette année de 6,5 millions d'euros pour la LGV Tours-Bordeaux. Sur les 55 délégués, 21 ont choisi de participer à ce scrutin improvisé. Olivier Dartigolles a recueilli les bulletins et procédé au dépouillement sans en être empêché. Résultat : 19 non, 2 oui.



Martine Lignières-Cassou a dit « oui, il faut réfléchir ».

En effet, la présidente a proposé à ses collègues de se pencher, sérieusement cette fois, sur cet enjeu au sein de la commission permanente. « Chaque collectivité pourra présenter un rapport dans un premier débat. Cela ne fait plaisir à personne ici de payer 6,5 millions d'euros pour la LGV », a-t-elle déclaré. « Mais c'est une question qui engage, au-delà de l'agglomération, tout le territoire. C'est un sujet sérieux. »

### ➤ **LGV Poitiers Limoges : un courrier « explosif » du ministère de l'Écologie**

C'est un simple courrier qui aura mis le feu aux poudres, provoqué l'émoi des anti-LGV Limoges-Poitiers et des défenseurs de la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse).

Une lettre écrite par le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, Daniel Bursaux, au comité des financeurs des études du projet de LGV Poitiers-Limoges.

Dans ce courrier, le numéro deux du ministère de l'Écologie et du Développement Durable écrit que pour améliorer le taux de rentabilité de la LGV Limoges-Poitiers.



RFF suggère de diminuer le nombre de trains circulant sur l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) « de 7 allers-retours par jours à 4 allers-retours par jour » et de mettre fin aux trains semi-directs !!

**Les projets de LGV sont tellement peu rentables que RFF est contraint de « déshabiller Pierre pour habiller Paul » !**

### ➤ **René Dosière épingle les collectivités territoriales dont le Conseil Régional d'Aquitaine**

Inlassable pourfendeur des gaspillages des deniers publics, René Dosière, le député apparenté PS de l'Aisne, [vient de rendre publiques les rémunérations des élus locaux pour l'année 2011](#). Si, depuis 2009, les indemnités votées par les Conseils municipaux demeurent stationnaires, on ne peut en dire autant pour d'autres collectivités territoriales et particulièrement pour le Conseil Régional d'Aquitaine !



La Région Aquitaine figure sur les deux podiums dressés par René Dosière : meilleure rétribution des élus (35 000 euros brut par an) et **spectaculaire hausse des rémunérations : +18 % !!!**

Ces hausses spectaculaires résultent d'un changement de catégorie, le plafond des indemnités variant selon la taille démographique. L'Aquitaine dépasse désormais 3 millions d'habitants alors tout s'explique ! Mais la « décision n'a aucun caractère automatique ou obligatoire », souligne René Dosière.

Quant à Alain Rousset il est étonnamment discret sur le sujet

**« Il ne faut pas seulement se serrer la ceinture, il faut surtout réorienter nos efforts vers des actions efficaces »** déclarait-il lors de sa présentation des vœux en 2012.

**Manifestement il n'a pas trouvé les crans pour serrer la ceinture mais l'action a été efficace pour le portefeuille des élus !**

### ➤ Une tentative de sondage illégal à Biriattou

Le 21 Février, le comité de vigilance de Nivelles Bidassoa a été alerté sur des agissements suspects d'individus ayant pénétré chez un particulier sans y avoir été invités.

Il s'agissait en fait de mandataires de Mr Bayle chef de projets GPSO chez RFF qui ont en toute illégalité pénétré au sein d'un pâturage à Biriattou.

Cette violation de la propriété privée s'est effectuée en l'absence :

De tout arrêté préfectoral autorisant l'occupation temporaire de terrains appartenant à des particuliers

De toute DICT déposée en Mairie préalablement aux travaux

De tout avis des propriétaires concernés

Même si le mandat « demandait une prise de contact... pour demander l'autorisation... », aucune disposition n'a été prise quant à l'identification des riverains concernés rendant ainsi la mission impossible, ce qui confirme la volonté de RFF de « passer en force » y compris au détriment de la légalité.

Les membres du comité se sont promptement rendus sur les lieux, rendant impossible la poursuite de la mission.



Les 2 contrevenants d'origine belge (comme le mandataire D2S), ont été interpellés par la police. La presse s'est fait largement l'écho de cet événement. RFF regrette... !

Une plainte a été déposée au commissariat d'Hendaye par le propriétaire appuyée par une déposition de l'association Nivelle Bidassoa (dont l'objet est entre autre, la défense des intérêts des habitants de cette zone contre toute nouvelle voie) pour le préjudice moral et matériel subis avec demande d'un euro symbolique et le retrait avec invalidation des résultats de cette enquête menée dans la plus parfaite illégalité.

**Plus que jamais les méthodes employées par RFF doivent nous interpellier, et à l'instar de l'événement de ce matin nous devons rester vigilants et mobilisés notamment contre les tentatives d'acquisitions foncières qualifiées d' « amiables »**

=> [Lire l'article de S.O.](#)

=> [Voir la vidéo de FR3 Aquitaine](#)

➤ **RFF regrette « la tournure des événements » et le sous préfet estime que cette intervention a été « maladroite »**

Dans une interview au Journal Sud Ouest André Bayle chef du projet GPSO regrette l'erreur de la société mandatée par RFF.



Il ajoute ce qui n'est pas pour nous déplaire : « Nous connaissons le contexte difficile du Pays basque et nous voulons prendre toutes nos précautions »

=> [Lire l'interview dans SO](#)

De son côté le sous-préfet n'a pas apprécié cette intervention, « on ne pénètre pas sur un terrain privé sans l'autorisation des propriétaires » a-t-il déclaré.

Les services de l'État étudieraient la validité de l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2010 sur lequel s'appuie RFF pour justifier leurs interventions.

**Il serait temps !**

=> [Lire l'article de SO](#)

## ➤ Tous à la manif à Nérac

La coordination 47 organise une grande manifestation à Nérac **le 23 mars**. Cette manifestation doit être un succès. Il faut peser pour faire basculer ce projet des GPSO. Les dés ne sont pas jetés, continuons à nous battre contre la LGV !



**Nos amis Lot et garonnais se déplacent toujours en masse lors de nos manifestations au Pays basque, sachons en faire autant !**

Un départ en bus est prévu de Bayonne à 10H (parking de covoiturage de St Pierre d'Irube). Un covoiturage pour Bayonne au départ d'Urrugne est prévu. Rendez-vous à 9H30 (dernier délai) parking Osasuna.

**Inscrivez-vous dès à présent auprès de Nivelles Bidassoa. Votre inscription doit être accompagnée d'un chèque de 6 € pour le règlement du bus.**

Nivelles Bidassoa chez Pantxo Tellier 770 chemin Kampobaïta 54122 URRUGNE

**Venez nombreux !**

## ➤ A lire

- Un article de Nivelles Bidassoa dans le JPB : [La LGV va-t-elle supprimer le mur de camions ?](#)
- Dans le JPB [L'autorité environnementale épingle le projet d'autoroute ferroviaire](#)
- Un autre article du JPB [Réhabiliter le transport ferroviaire voyageurs](#)

